

Section de l'Eure

Évreux, le 27 novembre 2014,

Compte-rendu Comité technique **du 27 Novembre 2014**

Après ouverture de la séance Solidaires Finances Publiques puis F.O. ont procédé à la lecture de leurs déclarations liminaires.

Le Président a tenu à préciser que compte tenu du calendrier serré, de sa récente nomination et de l'obligation de réserve due aux élections sénatoriales, la prise de décision quant à la fermeture de Nonancourt au 1er janvier 2015, a été de fait, rapide. Sa décision première a été dictée par la mise en sécurité du poste et d'autre part, sur l'aspect humain des conditions de travail. Il a en outre précisé avoir pris l'avis des élus locaux et notamment du Maire de Nonancourt.

Dans son exposé, le Président a souligné les faits suivants :

Les permanences tenues en mairie seront organisées en fonction des périodes et des flux (notamment pour la campagne d'impôt sur le revenu) ; pour l'instant pas plus de précision sur ce sujet, même si le mercredi est envisagé en priorité... De toute façon, pour notre Ddfip, il va falloir que le public suive et s'adapte.

De même, toutes les mesures vont être prises afin que les contribuables ne viennent plus déposer leur chèque, mais l'envoient par la poste quitte à les « travailler au corps ». Il est envisagé, sous toute réserve, une urne sécurisée ou le contribuable pourrait déposer son chèque lors des fermetures de la permanence.

Pour le paiement en espèce, celle-ci devrait être réduite au minimum par le biais d'une campagne de communication et d'affichage. Les fonds étant transportés par un chef de service à la poste le plus rapidement possible. Il a été précisé que le plafond de paiement en espèces fixé à 300 euros n'est qu'une étape. L'objectif est bien de tendre vers zéro...

Sur le même sujet, il faut promouvoir au maximum les paiements par des moyens modernes (internet...)

Pour finir, le président a rappelé la nécessité d'adapter les besoins des usagers aux moyens de l'Administration. En clair, selon lui, le service public n'est pas illimité. Le contribuable doit s'adapter à nos horaires et à nos lieux d'ouverture.

Pour le transfert de la mission recouvrement sur le SIP-SIE de Verneuil, nous lui avons demandé si l'agente transférée aura une aide de l'ERD dans sa mission, puisque le poste B est vacant et qu'elle va se retrouver avec le recouvrement de Nonancourt et de Verneuil. Le président n'a pas donné de réponse ferme sur ce sujet. Au niveau du SPL, le fonctionnement actuel de Nonancourt est bon, donc avec un agent qui rejoint le SPL de Verneuil, « ça doit tourner ... »

Le Président a enchaîné sur le devenir des postes de Nonancourt au niveau du tableau des emplois. Pour l'instant, ils ne sont pas supprimés, mais transférés pour les cadres B et C. Concernant le cadre A, son devenir n'est pas encore statué tout en précisant que « l'Echelon de Renfort Départemental était insuffisamment doté et manque cruellement de cadres A !! »

Quant au poste B actuellement vacant à la trésorerie de Nonancourt, la question a été éludée et reportée au CT emplois après évaluation des charges de travail avec le chef de poste actuel.

Les débats terminés, il a été procédé au vote : deux organisations syndicales dont Solidaires finances publiques ont maintenu leur vote contre ce projet, la troisième s'étant cette fois-ci abstenue.

Solidaires Finances Publiques ne peut pas cautionner ce qui constitue, pour nous, un véritable repli du service public, même si notre Ddfip n'a visiblement pas ce ressenti... De plus et malgré ce deuxième CT, nous déplorons de n'avoir pas eu assez de réponses précises à nos questions.

Les Elus Solidaires Finances Publiques